

Adresse de toutes correspondances hors adhésions

Jacques CÉVOST

6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

☎ 02.38.59.49.83

La Chapelle : 04.50.73.37.75 (vac scol zoneB)

Courriel : jcevost@free.fr

Site : <http://www.aarca74.com/>

Siège social : BAKOUA A

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A . A . R . C . A .

Info Flash Résidents



Notre partenaire

Novembre 2009

Trophée de l'AARCA

Mercredi 25 février à 18 h, comme chaque année, notre slalom de ski alpin a réuni de nombreux concurrents sur la Piste du Dahu. La qualité de la neige cette année et la bonne humeur ont largement contribué au succès de la soirée.

Félicitation au jeune Hugo qui a dominé tous ses aînés pour remporter le trophée et le lot offerts par la mairie de la Chapelle.



Le talent n'attend pas le nombre des années



Le slalom de l'AARCA, c'est du sérieux.

Sortie Portes du Soleil

Après le succès de la sortie 2008, et avec la neige présente en février, nous avons décidé de faire le grand tour. Partis de la Chapelle en début de matinée, nous sommes donc allés jusqu'au Grand Paradis. Après le traditionnel repas savoyard en altitude, les troupes sont rentrées fatiguées mais ravies par le Linga.

Retour sur la saison d'hiver 2008/2009

Si l'enneigement n'a pas été exceptionnel en quantité, la neige est tombée au bon moment, notamment début février et les températures froides ont permis un très bon enneigement toute la saison. L'apport du nouveau télésiège a fait le reste. Les recettes du ski alpin sont donc en nette progression et rassurantes pour l'avenir (elles ont doublé par rapport à la moyenne des années 2000 à 2004). Les recettes du ski de fond en revanche posent question. Avec 1% des recettes totales, elles pourraient conforter ceux qui pensent que cette activité n'a pas d'avenir. C'est pourtant un complément intéressant qu'on aurait tort de sous-estimer et de réduire à son chiffre d'affaire propre, tout comme la raquette, la marche et autres activités annexes. On voit bien que même en période de vacances, tout le monde n'est pas au ski toute la journée, il faut donc des activités variées pour que les touristes aient envie de venir ...au ski, en famille, dans une station de moyenne montagne.



A gauche le lac, à droite le Mont Blanc. Tout ça avec le forfait de la Chapelle



En février, que de neige !!!!!!!!!!!!!

Panneau d'affichage

L'AARCA a maintenant son panneau d'affichage à l'intérieur de l'Office de Tourisme, à droite. Vous y trouverez les dernières informations, les activités en cours, nos coordonnées, le thème du concours-photo. Consultez-le régulièrement. Remercions M le Maire pour cette action qui favorisera notre communication et le personnel qui l'a réalisé.

L'enquête résidents n'a eu qu'un succès relatif avec 57 réponses par rapport à la précédente. Comparée à d'autres enquêtes, elle permet cependant de se faire une idée des souhaits des résidents et des évolutions depuis celle de 2004. Vous la trouverez jointe à cet envoi

La Fédération des Associations de Résidents de montagne.

Au cours de l'assemblée générale annuelle du 6 août à Chamonix où l'AARCA était représentée par Jacques Cévest et Bruno Ballarini, Vincent VLES, Directeur de l'Institut de Recherche sur les Sociétés et l'Aménagement, de l'Université de Pau, a animé une conférence-débat sur "le Tourisme durable en montagne, entre expérimentations et difficultés concrètes".

Les expériences vécues, rapportées à ce que nous vivons à la Chapelle nous ont plutôt réconfortés par rapport aux choix urbanistiques et économiques locaux. Des stations de moyenne montagne qui ont « vendu leur âme » aux marchands de loisirs contre des résidences de tourisme à rendement supposé élevé ont bien vite déchanté.

La fédération travaille actuellement sur la mise en place de son site Internet qui permettra à tous les adhérents des diverses associations de trouver des informations spécifiques à leurs besoins et les liens vers toutes les associations amies. Vous pourrez le consulter début 2010. Elle travaille aussi en lien avec l'Association des Maires des Stations de montagne (ANMSM) qui s'intéresse à la « clientèle résidente », notamment sur les moyens de parvenir à

une amélioration de la qualité et de l'occupation du foncier « résidences secondaires », notamment dans le cadre de la directive dont nous allons parler plus loin.

Au conseil d'administration du 4 décembre auquel participaient Odile Berthoux et Jacques Cévest, il a beaucoup été question de la **Directive Territoriale des Alpes du Nord** qui devrait avoir une incidence sur les orientations futures en matière d'aménagement du territoire puisqu'elle s'imposera aux SCOT et aux PLU (plans locaux d'urbanisme). Il serait trop long de rapporter les débats ici, nous en parlerons lors de notre assemblée générale mais cette directive inquiète beaucoup les élus locaux à cause de son caractère très protecteur de l'environnement et donc très restrictif dans les possibilités d'aménagement des stations et des domaines skiables. L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne s'oppose donc à cette directive proposée par l'état sans concertation préalable. Elle sera soumise à enquête publique début 2010. Nous vous tiendrons au courant afin que vous puissiez vous exprimer.

La partie des 103 pages qui nous intéresse est située de la page 85 à la page 88 (voir en pièce jointe pour les bulletins reçus par courriel).

Vous pouvez la lire sur le site :

<http://www.dta-alpesdunord.fr/>

Individualisation des factures d'eau et d'assainissement

Le décret 2003.408 du 28 mars 2003 permet notamment aux copropriétés de demander l'individualisation des factures d'eau des copropriétaires.

Pour ce, il faut, bien sûr, une délibération de l'AG de la copropriété dans ce sens car l'individualisation ne peut se faire que par immeuble complet. Le demandeur doit au préalable contacter la mairie et réaliser les éventuelles modifications permettant la

pose des compteurs fournis par la mairie. A noter que le décret prévoit que la mairie ne peut pas exiger l'installation des compteurs à l'extérieur des résidences.

Ensuite, les compteurs sont relevés par le fontainier municipal et une facture est envoyée à chaque usager (comprenant son abonnement et sa consommation personnelle), la consommation n'est plus répartie par le syndic au tantième.

A la Chapelle cet été :

Si le mois de juillet avec une météo capricieuse n'a pas atteint un taux de fréquentation élevé, le mois d'août a été meilleur que les années précédentes.

La fréquentation en hausse s'explique en partie par la recherche de la fraîcheur en montagne, mais peut-être aussi par la mise en place du « multi-pass » dans les Portes du Soleil. Les activités proposées ont ainsi connu des hausses allant de 25% à 50%.

C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui souhaitent voir les stations plus vivantes en été et pour l'association des Portes du Soleil qui a mis en place cette formule

L'église de La Chapelle rénovée a accueilli plusieurs soirées musicales de qualité.

Le 9 août, le traditionnel concours de Bûcherons et l'exposition d'artisanat local a ravi locaux, résidents et touristes. Nous donnerons une mention spéciale aux anglais de Châtel qui présentaient un char plein d'humour, ainsi qu'au Clos savoyard et au Ski-Club qui proposaient des animations pour les plus jeunes.

Par contre, l'AARCA n'a pu proposer qu'une seule randonnée, début août, à Trébéntaz, les organisateurs habituels étant peu présents à la Chapelle cet été. Si vous avez la fibre et que vous connaissez bien les sentiers de la Vallée d'Abondance, n'hésitez pas à prendre le relais !

Les lacs, en revanche étaient assez fréquentés. On ne pouvait pas pointer le bout de son appareil photo sans reconnaître un adhérent de l'AARCA dans l'objectif. Il va y avoir de la concurrence pour le prochain concours photo.

Sentiers en bords de Dranse

Cette fois, on a vraiment l'impression que le dossier avance. Le syndicat intercommunal a animé dernièrement une réunion publique à laquelle ont participé des membres de l'AARCA. Ce sera un parcours de 19 kilomètres, avec une largeur de

1,50m à 2 m. L'emprise nécessaire sera obtenue soit par convention avec les propriétaires, soit par achat par le SICVA.

Une déclaration d'utilité publique va être lancée afin d'accélérer la procédure permettant de signer les conventions nécessaires avec les nombreux propriétaires concernés. Quelques parcelles ont déjà été acquises.

Cette réunion a montré que le développement touristique n'est pas encore l'affaire de tous en vallée d'Abondance, surtout quand il ne s'agit pas de ski et que les intérêts particuliers pèsent encore lourd dans l'avancement des projets.

Construction du réservoir d'eau au Crêt-Béni

C'est l'entreprise Bénand de la Chapelle, spécialiste des constructions en béton, qui a réalisé le chantier.

D'une capacité de 1000m³, il permettra d'assurer l'alimentation en eau pendant les périodes de forte affluence comme en février. Largement enterré et recouvert de terre, il est situé idéalement juste sous le captage des Fontaines, dans la partie boisée et sera donc très discret.

Remontées mécaniques

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas où en est la procédure, mais dans sa séance du 6 juillet, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la mise en délégation de service public des remontées mécaniques de la Chapelle.

Qu'en sera-t-il ? Y aura-t-il des réponses fructueuses et si oui, sera-ce au profit d'une meilleure gestion et de conditions de ski améliorées ?

Les bons résultats de l'année dernière et la reprise de l'activité à Abondance peuvent laisser penser que des candidats peuvent s'intéresser à cette reprise. La conjoncture économique et la frilosité des banques peuvent faire penser le contraire.

La reprise de la régie par un éventuel délégataire était prévue pour cet hiver. Quelles seront dans ce cas sa volonté et ses capacités ?

Espérons que sa seule volonté ne sera pas comme dans des stations pas si lointaines de « produire un résultat net à 2 chiffres » (en pourcentage, bien sûr).

Forfait unique jeunes « de la vallée »

Nous n'avons pas de précisions mais il semble que le SICVA ait mis en place un forfait intercommunal à tarif préférentiel pour les jeunes de la vallée. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision et surtout de son aspect intercommunal que nous pensions impossible. En effet, nous avons demandé plusieurs fois que l'on étudie un tel forfait pour les résidents et leurs enfants (sans demander le même tarif). Nous constatons avec plaisir que ce qui était impossible hier est possible aujourd'hui. Espérons...

Carte loisirs 2010

L'organisme qui délivrait la carte-loisirs aux associations de résidents a cessé de le faire. Cependant, vous pouvez toujours adhérer individuellement dans votre région. Vous trouverez tous les renseignements et adresses sur le site de l'ANCAV :

<http://www.ancavtt.asso.fr/> à la rubrique « Carte loisirs » puis en choisissant votre région.

Cinéma

D'après les dernières informations qui nous sont parvenues de la Chapelle, le cinéma pourrait rouvrir ses portes pour la prochaine saison d'hiver.

la bibliothèque « le Mille Feuilles » et la ludothèque sont ouverts aux résidents et vous accueillent:

- les lundi, mercredi, vendredi
de 16h30 à 18 h30.

Vous y découvrirez des expositions de peinture et de photos et notamment du 4 décembre à mi-février **une exposition de photos sur l'Inde.**

Le 23 décembre contes pour tous:
-17h30 pour les moins de 7 ans
-18h00 pour les plus grands

Résultats du concours photo 2009 : « les métiers de la montagne dans la Vallée d'Abondance »

classement	nom	titre
1	Daniel Roussin	Poseur de tavaillons
2	Michel Maroulier	Les moniteurs de ski
3	Gabrielle Czyzewski	La traite à Bise
4	Hugo Berthoux	Damage
5	Nicolas Berthoux	Foins à l'Ariot
6	Christian Brunet	Fabrication du fromage
7	Christian Roulin	Michel, agriculteur à La Voraz
8	René Pfister	Le pareur de sabots
9	Daniel Roussin	Poseur d'ardoises
10	Maxime Coquet	Alpagiste au Crêt Béni
11	Nicole Trésor	Secouristes à La Chapelle
12	Josiane Maes	Déneigement des toits à Chatel
13	Odette Mendez	Récolte d'un essaim d'abeilles
14	Mickaël L'Héroude	Guide et passion
15	Carmen Seguin	Rabotage des sabots

La remise des prix aura lieu le mercredi 30 décembre à 17h30 avant l'assemblée générale

Le lieu sera affiché sur le panneau de l'AARCA, à l'intérieur de l'Office de Tourisme

Consultez-le régulièrement

Forfaits 2009/2010

Les tarifs officiels des remontées mécaniques pour la saison 2009/2010 ne nous étant pas tous parvenus, ces tarifs sont donnés à titre indicatif (**en gras les chiffres confirmés**)

Tarif en euros 09/10	Normal - 16 ans	Normal 16/22 ans ou + 62 ans	Normal Adulte	- 16 ans résident	16/22 ans ou + 62 ans résident	<u>Adulte résident</u>
Saison La Chapelle	231	281	330	119	145	170
Saison Evasion	282	358 /337	421	254	322 /303	379
Saison P du Soleil	509	/608	760	402	/480	600

+ de 75 ans: gratuit à la journée

Pour obtenir le forfait spécial « résident » adressez-vous aux caisses des remontées de la Panthiaz, muni de votre relevé de taxe d'habitation 2009 et de votre livret de famille.

Attention : l'âge minimum pour obtenir le forfait « senior » a été porté à 62 ans.

Les partenaires de l'AARCA

L'AARCA remercie tous les sponsors et partenaires qui l'aident à l'organisation de ses activités (concours photo, slalom des résidents) et qui vous feront, comme à nous, le meilleur accueil:

La municipalité de la Chapelle.

Les offices de tourisme de La Chapelle et Châtel et Abondance

L'École de Ski Français et le Ski-Club de la Chapelle

La SEM De Châtel

L'association des Portes du Soleil

RTL2 Radio Châtel

La bibliothèque: le Mille Feuilles

Les sites: valdabondance.com et Infoval74.com

Les hôtels-restaurants:

L'ALPAGE

LES CORNETTES

LES GENTIANNETTES

L'ENSOLEILLÉ

LES ROUTARDS

LE CLOS SAVOYARD

LE CRÊT BÉNI

Les magasins de sports

PLANET GLISS

CHRISTIAN SPORTS

RAYMOND SPORTS

CRUZ SPORTS

RAPPES SPORTS

COMMAND SPORTS

SPORT 2000

GAI SOLEIL SPORTS

Les commerces

CHAMROC IMMOBILIER

LA FRUITIÈRE

VIVAL / CASINO

Boucherie MAULAZ

Le FOURNIL

INTERMARCHÉ

Pharmacie SCHULLER

JEAN-LUC DANIEL

L'OURSON

Boulangerie VUILLOUD

Le thème du concours photo 2009/2010 sera :

« Les Lacs de la vallée d'Abondance ».

RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de **5 euros par inscription et par photo**. Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et **se voir attribuer un lot**. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA

Le concours débute le **1er juillet 2009** et se termine le **15 août 2010** date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes **non professionnels**.

Les bulletins de participation sont disponibles dans les 3 offices de tourisme de la vallée.

Adhésion 2009

Avez-vous réglé le montant de votre adhésion 2009 ? Si ce n'est pas le cas, il est encore temps...
Vous pouvez compléter le bulletin joint et l'adresser en joignant votre chèque de 15€ au nom de l'AARCA
à: M Albert MEYER 6, rue des Primevères 67380 LINGOLSHEIM

Liste de diffusion électronique de l'AARCA

Vous pouvez recevoir des informations et le Flash Info sur votre messagerie?

Êtes-vous inscrit ?

Si ce n'est pas le cas faites-le en renvoyant un message à: albert.meyer@evc.net.

Vous pouvez aussi demander à ne plus recevoir le bulletin papier mais seulement la version électronique en couleur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

Madame, monsieur

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale de l'AARCA qui aura lieu le :

Mercredi 30 DÉCEMBRE 2009 à 18h00

A la salle du cinéma de la Chapelle d'Abondance

Ou si le cinéma a repris, à la salle voûtée sous l'Office de Tourisme

Ordre du jour :

- Rapport moral du président et rapport d'activité 2009
- Rapport financier du trésorier, cotisation 2010
- Contrôle des comptes, élections des contrôleurs aux comptes pour 2010 et du tiers sortant du Comité Directeur
- Activités 2010
- Questions diverses
- Échanges avec M le Maire et les acteurs du tourisme local (Office de tourisme, ESF, ...)

Les membres du tiers sortant sont : Mmes Brunet, Farobbia, Leconte, MM Brunet, Cévost.

Les personnes, même absentes lors de l'AG qui souhaitent nous rejoindre peuvent contacter le président, elles sont les bienvenues.

A 17H30: Remise des prix du concours photo 2009 qui avait pour thème : **« les métiers de la montagne dans la Vallée d'Abondance »**

Les photos vous seront restituées. En cas d'absence, faites-les prendre par un ami ou contactez-nous.

La soirée se terminera par un verre de l'amitié qui permettra de poursuivre les échanges.

Les adhésions 2010 seront reçues dans le hall à partir de 17h00.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos souhaits et de vos questions.

Venez nombreux, notre force, c'est notre nombre et notre cohésion.

Plus que jamais l'AARCA a besoin de vous...

La plupart des membres du comité directeur actuel le sont depuis plus de 10 ans. Les équipes sont réduites pour l'organisation des manifestations et les tâches courantes. Il est indispensable que de nouvelles personnes prennent des responsabilités si nous voulons continuer à organiser un concours photo, un slalom, à éditer une revue, à alimenter un site Internet ou tout simplement à répondre aux questions qui nous sont posées par les adhérents.

Si vous êtes intéressé par la vie (la survie ?) de votre association, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de l'assemblée générale, ou à nous contacter par le moyen que vous préférez.